Principaux messages concernant le Soudan et l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés

le 29 juin 2021

En reconnaissance des progrès louables que le Soudan a accomplis dans l'établissement d'antécédents sur le plan des réformes économiques, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) et le conseil des administrateurs de la Banque mondiale ont approuvé le 29 juin 2021 l'admissibilité du Soudan à un allégement de la dette au titre de <u>l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)</u> et ont salué la ferme détermination des autorités à opérer des réformes économiques et institutionnelles dans des circonstances difficiles. Le Soudan est le 38e pays à atteindre ce jalon, appelé point de décision de l'initiative PPTE.

Plus de détails

Avec l'aide de la communauté internationale, le Soudan met en œuvre un programme de réformes porteuses de transformations qui est axé sur les points suivants : l) assurer une paix intérieure fondée sur l'inclusion, l'équité régionale et la justice ; ii) éliminer les distorsions économiques et stabiliser l'économie, et iii) jeter les bases d'une croissance inclusive, d'un développement et d'une réduction de la pauvreté dans la durée. À l'appui de son propre programme de réforme, le gouvernement transitoire a sollicité en juin 2020 un programme de référence avec le FMI. Dans le cadre de ce programme, le Soudan a établi de solides antécédents en matière de réformes, par exemple en réduisant le prix de l'essence à la pompe et les subventions au diesel, et en adoptant un taux de change déterminé par le marché, ainsi qu'en prenant des mesures qui renforcent la gouvernance et offrent une assistance sociale supplémentaire grâce au programme de soutien aux familles.

Étant donné la situation économique fragile du pays et ses besoins de financement considérables, il sera essentiel pour le gouvernement d'avoir de nouveau accès aux ressources des institutions multilatérales à l'appui de son programme d'action visant à améliorer le bien-être économique et social dans l'ensemble du pays.

Étant donné que la charge de sa dette est élevée et insoutenable, le Soudan a été jugé admissible à un allégement de la dette au titre de l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), comme indiqué par l'analyse préliminaire de l'allégement de la dette. Le 28 juin 2021, le conseil d'administration du FMI et le conseil des administrateurs de la Banque mondiale ont approuvé un allégement de la dette du Soudan dans le cadre de cette initiative, ce qui réduit immédiatement la dette du pays d'environ 56 milliards de dollars à 28 milliards de dollars.

Ce jalon important, appelé point de décision, constitue la première étape formelle dans le processus de l'initiative PPTE et signifie que le Soudan a établi de solides antécédents sur le plan des réformes économiques, est déterminé à réduire la pauvreté généralisée et a réglé ses arriérés envers l'Association internationale de développement (1,1 milliard de dollars), la Banque africaine de développement (400 millions de dollars) (mars 2021) et le FMI (1,4 milliard de dollars) (juin 2021).

Le fait d'atteindre le point de décision signifie aussi qu'un nouvel accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) sera en place pour ancrer les politiques et les réformes des autorités entre le point de décision et le point d'achèvement, moment où sera annulée la dette du Soudan envers le FMI d'avant le point de décision. Ces efforts combinés constituent une étape importante en vue de l'annulation par tous les créanciers d'une bonne partie de la dette extérieure

contractée ou garantie par l'État soudanais, qui était estimée à 56 milliards de dollars à la fin de 2020.

Si le Soudan reste fermement déterminé à opérer des réformes économiques, le pays pourrait atteindre le point d'achèvement d'ici juin 2024, ce qui pourrait faire baisser sa dette de 50 milliards de dollars, à environ 6 milliards de dollars. Cela pourra se faire lorsque le Soudan aura satisfait aux déclencheurs flottants du point d'achèvement (y compris une mise en œuvre satisfaisante de sa stratégie intégrale de réduction de la pauvreté pendant un an au moins) et aura maintenu des résultats macroéconomiques satisfaisants dans le cadre de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Ainsi, il sera important que le pays continue de faire des progrès au cours des mois à venir et que les donateurs et la communauté internationale accordent au Soudan suffisamment d'aide pour faciliter sa transition vers une économie plus solide et plus inclusive qui profite à la population du pays.